

COMPTE-RENDU ANNUEL D'EXPLOITATION ANNEE 2022



Collecte et traitement des déchets ménagers et
assimilés

Exploitation de la déchèterie de Chatillon sur Indre

PREAMBULE



Contexte du marché



La Communauté de Communes du Chatillonnais en Berry est un EPCI regroupant 10 communes.

En 2014, La Compétence relative à la gestion globale des déchets ménagers et assimilés est transférée du SIVOM à la Communauté de Communes.

En 2019, COVED renouvelle le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés pour une durée de 5 ans renouvelables 2 fois 1 an soit une durée totale de 7 ans soit jusqu'au 31 août 2026.

Le marché de tri et traitement des déchets ménagers et assimilés comportant les lots suivants :

- Lot 1 : Transport et tri des déchets secs valorisables
- Lot 2 : Traitement des ordures ménagères résiduelles

s'est terminé le 05 septembre 2022 et a fait l'objet d'un nouvel appel d'offre.

La CC du Chatillonnais en Berry a renouvelé sa confiance à COVED en lui attribuant ces 2 lots :

- Lot 1 : Transport des emballages ménagers
- Lot 2 : Traitement des Ordures Ménagères résiduelles

pour une durée de 22 mois, soit jusqu'au 30 juin 2024.

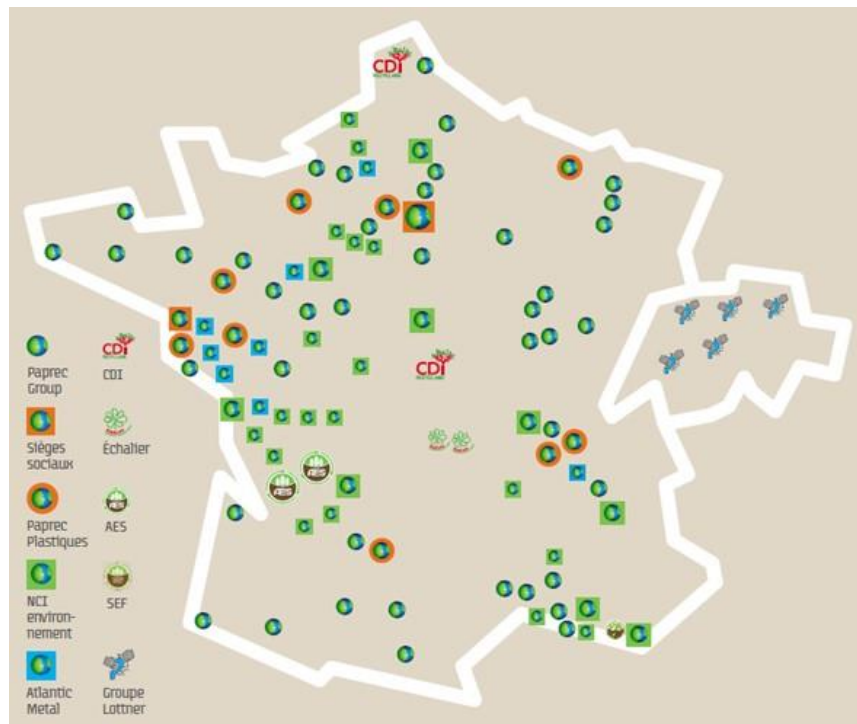
COVED est également en charge de l'exploitation de la déchèterie de Chatillon sur Indre par marché négocié. Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} Septembre 2018 pour une durée de 5 ans.

Ce rapport est une synthèse des éléments relatifs à ces prestations pour l'année 2022.

Sommaire

PREAMBULE.....	2
CHAPITRE 1 : NOTRE ORGANISATION.....	5
1. COVED, FILIALE DU GROUPE PAPREC	6
2. NOTRE DIRECTION DU TERRITOIRE CENTRE – POITOU	8
3. LES INTERLOCUTEURS COVED DU MARCHE :	10
CHAPITRE 2 : ORGANISATION DE LA PRESTATION.....	11
1. COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES :	11
2. TRI DES DECHETS SECS VALORISABLES.....	16
3. TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES.....	17
CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :	18
1. COLLECTE EN PORTE A PORTE :	19
2. COLLECTE EN POINTS D’APPORT VOLONTAIRE	21
3. TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIE :	22
4. FREQUENTATIONS DE LA DECHETERIE :	25
CHAPITRE 4 : VIE DU CONTRAT	27

CHAPITRE 1 : Notre Organisation



Carte des implantations des sites PAPREC



1. COVED, filiale du Groupe PAPREC

Au mois d'avril 2017, COVED a été officiellement racheté par le Groupe Paprec.

L'intégration de COVED au sein du Groupe Paprec a permis la création d'un troisième opérateur national de poids dans la gestion des déchets en France. La consolidation des deux entités représente désormais un groupe fort de près de 8 000 collaborateurs et collaboratrices pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliards d'euros.

L'aventure de notre entreprise, qui se confond avec celle de son dirigeant, démontre sa capacité à aller de l'avant, à innover et à évoluer positivement. En 1994, Paprec emploie 45 personnes et génère un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros. 23 ans plus tard, l'entreprise a acquis une taille intermédiaire avec près de 8 000 personnes, plus de 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 10 millions de tonnes collectées et traitées.



1.1. Le pari d'un entrepreneur

En 1994, Jean-Luc Petithuguenin, alors cadre dirigeant de la Générale des Eaux, reprend une petite entreprise de recyclage de vieux papiers, qui emploie 45 personnes et réalise 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Convaincu que le recyclage des matériaux est un marché à fort potentiel et qu'il sera un grand métier du 21^{ème} siècle, il décide de devenir le leader de la spécialité, aux côtés des deux géants français.

Grâce à une politique d'investissement ambitieuse, Paprec Group va à la fois se doter d'un outil industriel à la pointe des performances et répondre aux défis d'innovation posés par la création de nouvelles filières de recyclage : matières plastiques, D3E, collecte sélective.

En quelques années, le petit recycleur de La Courneuve est devenu un acteur incontournable des services à l'environnement, présent dans toutes les activités du recyclage et de la gestion des déchets.



EN FRANCE, LES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI CRÉENT LES EMPLOIS DE DEMAIN.

Le recyclage et la valorisation des déchets en matières premières sont des solutions pertinentes pour répondre aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Et la France est l'un des pays les plus performants au monde dans ce domaine. Cette filière requiert des investissements considérables dans des outils industriels de haute technologie.

Avec 10 000 collaborateurs répartis sur 220 sites en France, le groupe Paprec est au cœur de l'économie circulaire depuis 25 ans. Leader du recyclage en France, il contribue à cette avancée nationale. Paprec maîtrise l'ensemble des métiers du secteur, de la collecte à la valorisation des déchets.

Entreprise a ainsi créé 2000 emplois qualifiés ces trois dernières années.



Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur du Groupe Paprec, a été élu le 4 novembre, Industriel de l'année 2020.



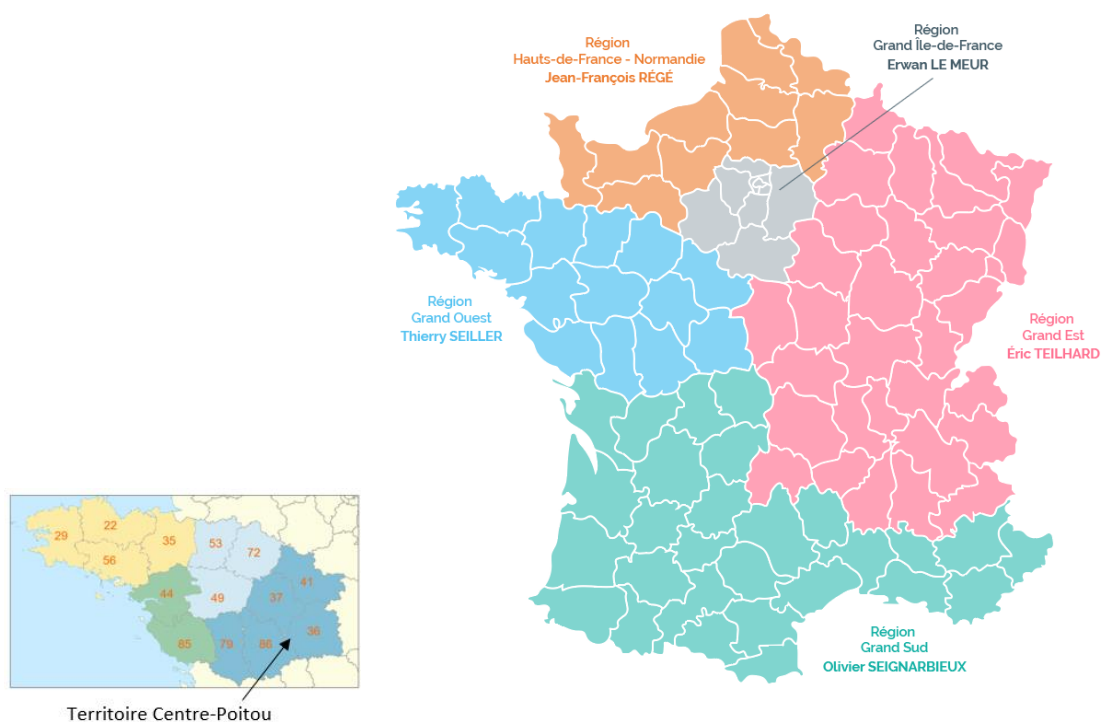
Pour une planète plus verte et une société plus fraternelle

2. Notre Direction du Territoire CENTRE – POITOU

Notre société est organisée en 5 grandes régions couvrant l'ensemble du territoire national et chaque grande région est découpée en Directions de Territoire.

La gestion de votre contrat concernant le traitement des déchets ménagers résiduels sera prise en charge par la **Direction du Territoire Centre-Poitou** dont la plateforme administrative de proximité est située à Chanceaux-Près-Loches (37).

Le territoire est rattaché à la **région GRAND OUEST** dont le Directeur Délégué est **Thierry SEILLER**.



13 bases opérationnelles et 1 plateforme administrative de proximité

304 collaborateurs :

247 compagnons

38 ETAM

19 Cadres

247 compagnons :

102 chauffeurs

37 équipiers de collecte

82 valoristes

15 agents d'accueil

11 autres emplois

132 matériels roulants, dont

3 balayeuses

40 bennes ordures ménagères

23 ampliroll et camions grue

30 engins

16 Remorques

13 véhicules utilitaires

7 fourgons et autres véhicules

3. Les interlocuteurs Coved du marché :

- ▶ **Guillaume PEPIN**, Directeur du territoire se tient à votre disposition pour toutes les modalités d'exécution des différents contrats.
- ▶ **Jean-Pierre RENARD**, Directeur du développement économique se tient à votre disposition pour toutes les modalités financières des différents contrats.
- ▶ **Aurélien MANENQ**, Directeur d'agence se tient à votre disposition pour toutes les modalités d'exécution des différentes prestations.
- ▶ **Alexis LAMI**, Responsable d'exploitation se tient à votre disposition pour les modalités de la partie traitement des Ordures ménagères résiduelles, tri des emballages et gestion de la déchèterie.
- ▶ **Jean-François MARIN**, Chef d'exploitation de l'activité Collecte est à votre disposition pour toutes les problématiques d'exploitation.
- ▶ **Ashley GOFF et Nadège LEMAITRE**, Assistantes d'exploitation ont en charge le suivi des pesées, l'archivage des données, le reporting mensuel et la facturation.

Nom	Fonction	Adresse	Téléphone	Fax
Thierry SEILLER	Directeur Délégué	5-7 rue pillier de la Chauvinière 44800 SAINT HERBLAIN	02 28 03 13 75 / 06 83 92 82 12	02 28 03 41 43
Guillaume PEPIN	Directeur du territoire	La Baillaudiere 37600 CHANCEAUX PRES LOCHES	02 47 91 28 55 / 06 61 92 54 90	02 47 59 32 97
Jean-Pierre RENARD	Directeur du développement économique	La Baillaudiere 37600 CHANCEAUX PRES LOCHES	02 47 91 19 91 / 06 68 06 82 86	02 47 59 32 97
Aurélien MANENQ	Directeur d'agence	Allée des Sablons 36330 LE POINCONNET	02 54 22 52 91 / 07 60 52 39 46	02 54 22 25 16
Alexis LAMI	Responsable d'exploitation	ISDND du Porteau 36700 CHATILLON SUR INDRE	02 54 38 69 79 / 06 67 57 25 16	
Jean-François MARIN	Chef d'exploitation	Les Terres Chantereines 36130 COINGS	02 54 07 00 27 / 06 60 16 22 48	02 54 22 25 16

CHAPITRE 2 : Organisation de la prestation

1. Collecte des déchets ménagers et assimilés :

1.1. Collecte en porte à porte des ordures ménagères et du sec valorisable :

Les moyens mis en place sont les suivants :



- ✓ Benne à Ordures Ménagères Renault de 21 m³, bi-compartmentée, permettant le ramassage simultané des ordures ménagères et des déchets pré-triés en sacs jaunes.
- ✓ Véhicule de secours : Benne à Ordures ménagères Scania 21 m³

Les véhicules partent de notre base d'exploitation de Coings.

Les chauffeurs affectés à la prestation sont Messieurs CEREMONIE Benoit et BAYARD Clément.

Ils sont accompagnés dans leurs tâches par les équipiers de collecte, Sylvain GILLET et Samir OUIDDIR.

Si les lots 2 et 3 du marché ne présentaient pas de différences significatives par rapport au marché précédent, le lot 1 faisait état de modifications importantes dans le but de contrôler les coûts de fonctionnement liés au service.

Ainsi on peut noter :

- Le passage de la collecte des Journaux, revues, magazines en point d'apport volontaire
- La diminution des fréquences de passage de C1 à C0.5 pour le plus grand nombre des communes
- La collecte en point de regroupement pour les communes hors Chatillon et Clion

Ces modifications permettent d'optimiser et réduire le nombre de km effectués par le véhicule de collecte et ainsi réduire son empreinte carbone et les coûts associés.

CHAPITRE 2 : Organisation de la prestation

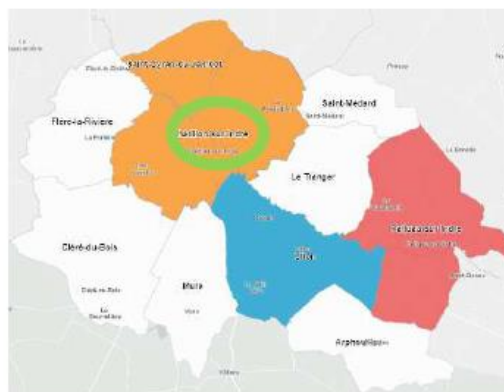


Basse saison (du 16/09 au 14/06) : semaines impaires :



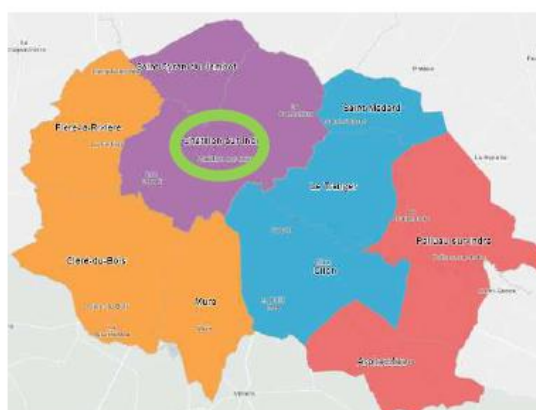
Lundi	Arpheilles Le Tranger Saint-Médard
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	Châtillon sur Indre (bourg)
Vendredi	Murs Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière

Basse saison (du 16/09 au 14/06) : semaines paires :



Lundi	Clion
Mardi	Palluau-sur-Indre
Mercredi	
Jeudi	Châtillon-sur-Indre (bourg)
Vendredi	Chatillon-sur-Indre (écarts) Saint-Cyran-du-Jambot

Haute saison (du 15/06 au 15/09) : semaines paires et impaires :



Lundi	Clion-sur-Indre Le Tranger Saint-Médard
Mardi	Palluau-sur-Indre Arpheilles
Mercredi	Chatillon-sur-Indre (écarts) Saint-Cyran-du-Jambot
Jeudi	Châtillon-sur-Indre (bourg)
Vendredi	Murs Cléré-du-Bois Fléré-la-Rivière

1.2. Collecte du verre en point d'apport volontaire :

En 2017, COVED a effectué le remplacement de son véhicule de collecte pour un plus récent disposant d'un poids total à charge de 32t contre 26t auparavant. Ceci nous permet d'optimiser nos tournées et ainsi de diminuer nos km parcourus mais également de supprimer les phénomènes de surcharge.

Notre véhicule est un RENAULT 8x4, 32t équipé d'une grue Palfinger.



Les chauffeurs affectés à la prestation sont Benjamin BARON et Clément BAYARD.

L'ensemble des points d'apport volontaire est collecté tous les 15 jours les semaines paires.

1.3. La collecte du Papier en point d'apport volontaire

En 2020, des bornes de collecte en apport volontaire ont été installées sur le Territoire de la Communauté de Communes pour le flux papier. Le parc de colonne est de 28 colonnes qui sont collectées toutes les 3 semaines environ.

Le véhicule utilisé est le même que pour la collecte du verre. Le caisson, lui est un caisson dédié à cette collecte et est équipé de filets rabattables afin d'éviter les envois.

En 2022, 105tonnes de Papier ont ainsi été collectés dans ces bornes. Le tonnage annuel est stable depuis la mise en place en 2020.

1.4. Exploitation de la déchèterie :

Les moyens mis en place sont les suivants :

- ✓ Camion Scania Ampliroll 26 tonnes avec remorque DALBY.
- ✓ Camion de secours : Scania 26 tonnes.

L'agent de déchèterie est Frédéric LECOMTE et les chauffeurs affectés à la prestation d'enlèvement des bennes pleines sont Yann CHARTIN et Stéphane DUBOIS.

1.5. Accueil et formation à la sécurité

L'ensemble du personnel dispose des habilitations nécessaires et correspondantes au poste qu'il occupe et chaque chauffeur possède la formation de Sauveteur Secouriste du Travail et d'équipier de première intervention lors d'un incendie. Toutes ces habilitations et formations font l'objet d'un recyclage aux fréquences prévues réglementairement.

Tous nos personnels, permanents ou délégués par une entreprise de travail temporaire, reçoivent systématiquement avant leur première prise de poste une formation à leur poste de travail et à la sécurité à observer sur le site.

Ils complètent une fiche d'accueil au poste et répondent aux questions d'un quizz sécurité adapté au poste à occuper afin de valider les connaissances du nouvel embauché. En cas de points d'incompréhension, le formateur (Chauffeur tuteur ou chef d'équipe) revoit avec lui les consignes concernées. Des fiches prévention spécifiques sont aussi commentées afin de sensibiliser le personnel aux consignes particulières de notre métier (règles d'hygiène, port des EPI, etc...)

Cette procédure permet d'impliquer complètement le personnel dans le fonctionnement du site et de son poste, en le rendant conscient des éventuels dangers encourus et du rôle qu'il a à jouer pour palier à tout incident.

Au cours de l'année 2022, 12 réunions (¼ d'heure sécurité tri) ont été réalisées afin de re-sensibiliser régulièrement le personnel permanent et intérimaire sur les bonnes pratiques et les règles à respecter sur le site.



Les améliorations de leurs conditions de travail effectuées et en cours de réalisation leurs sont aussi présentées et un échange est réalisé sur des contraintes spécifiques qu'ils observeraient sur le poste de travail.

Ainsi, les collaborateurs ont assisté à des réunions portant sur les sujets suivants :

- Comportement hivernal
- Addiction alcool/drogues
- Attelage/Dételage remorque
- Ré-accueil au poste annuel
- Circulation sur les exutoires
- Angles morts
- Canicules et bonnes pratiques afin de maîtriser les risques (se couvrir la tête, s'hydrater régulièrement),
- Accidents de la route
- Rangement et propreté
- Coupure à la main/hygiène
- Déversement accidentel
- Respect des temps de pause et de repos



Malgré toutes les précautions prises, nous déplorons un accident grave en février 2022. Un équipier de collecte s'est fait écrasé le pied lors d'une collecte de déchets ménagers. L'enquête du CCHSCT et de l'inspection du travail n'ont fait ressortir aucune défaillance. Cet accident est qualifié d'accident comportemental et a entraîné 246 jours d'arrêt de travail.

2. Tri des déchets secs valorisables



Le tri des déchets secs sera réalisé sur notre **centre de tri du SYTOM de Chateauroux, qui a été conçu, construit et est exploité par COVED.**

Ce centre de tri réceptionne près de **17 000 t/an d’emballages ménagers.**

Il dispose des moyens suivants :

- 22 valoristes en deux postes
- 5 conducteurs d’engins
- 1 chariot pince à balles
- 2 Téléscopiques

Ce site est triplement certifié QSE, il fait donc l’objet de plusieurs **contrôles réguliers** :

- Contrôle visuel des produits entrants dans l’installation de tri ;
- Mesure du taux valorisation des produits et du taux de valorisation dans les refus ;
- Audits techniques et qualités réalisés par les experts de notre Groupe.



Les données liées aux opérations de réception, tri et valorisation des produits recyclables sont strictement consignées :

- Tonnage livré par jour et par provenance (bons de pesée avec jours et heures) ;
- Tonnage trié par catégorie de déchets ;
- Etat des stocks, matériaux par matériaux ;
- Tonnage livré avec date de livraison ;
- Tonnage et taux de refus ;
- Tonnage et taux d’impropres ;
- Tonnage refusé par les repreneurs.





Cette organisation respecte le plan départemental de gestion des déchets.

3. Traitement des ordures ménagères résiduelles

Dans le cadre de ce marché, le traitement de vos tout-venant et gravats de la déchèterie ainsi que les Ordures ménagères résiduelles est effectué sur notre **ISDND de classe 2 de Châtillon-sur-Indre (36)**.

Ce site se situe au lieu-dit Le Porteau, sur la commune de Châtillon-sur-Indre (36).



En cas d'impossibilité de vidage à Châtillon sur Indre, une ISDND de substitution vous est proposée à moins de 60 km de votre territoire.



Cette installation de stockage a été créée en 1988 par la municipalité de Châtillon-sur-Indre, et exploitée par cette dernière jusqu'en 1998, date à laquelle elle en a confié l'exploitation à la société Coved.

Notre centre de traitement et de valorisation multi activités apporte des solutions spécifiques pour les principales familles de déchets ménagers et industriels banals. Il se compose de :

- ▶ Une zone d'entrée avec un bâtiment d'accueil et un **pont-bascule** ;
- ▶ Une **zone de transfert** de déchets issus de la collecte sélective ;
- ▶ Une **déchèterie**, largement utilisée par la population de Châtillon-sur-Indre, du Tranger et de ses environs ;
- ▶ Une **installation de stockage de déchets non dangereux (classe 2)**.

Cette ISDND présente une capacité annuelle d'enfouissement de **50 000 t/an**, portant l'échéance de l'activité de stockage jusqu'en juin 2024.

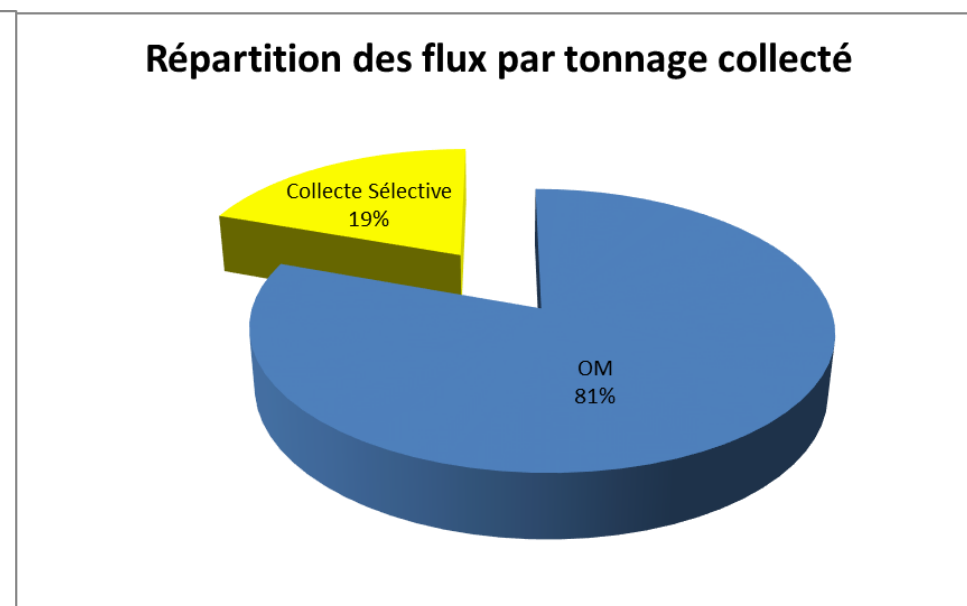
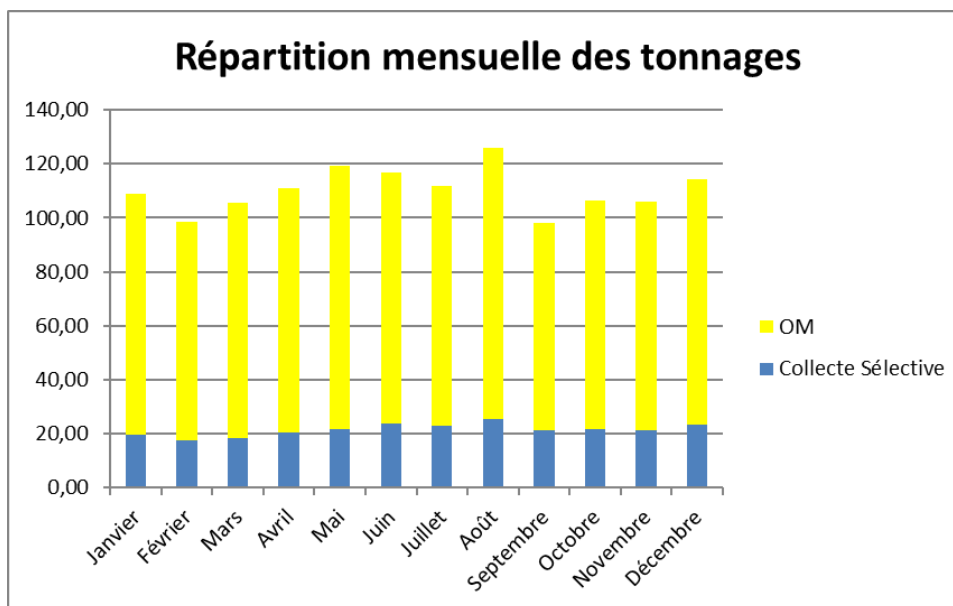
L'ISDND de Châtillon-sur-Indre est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à des contraintes réglementaires et à une surveillance stricte. **L'ISDND est certifiée ISO 14001.**



CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :

1. Collecte en porte à porte :

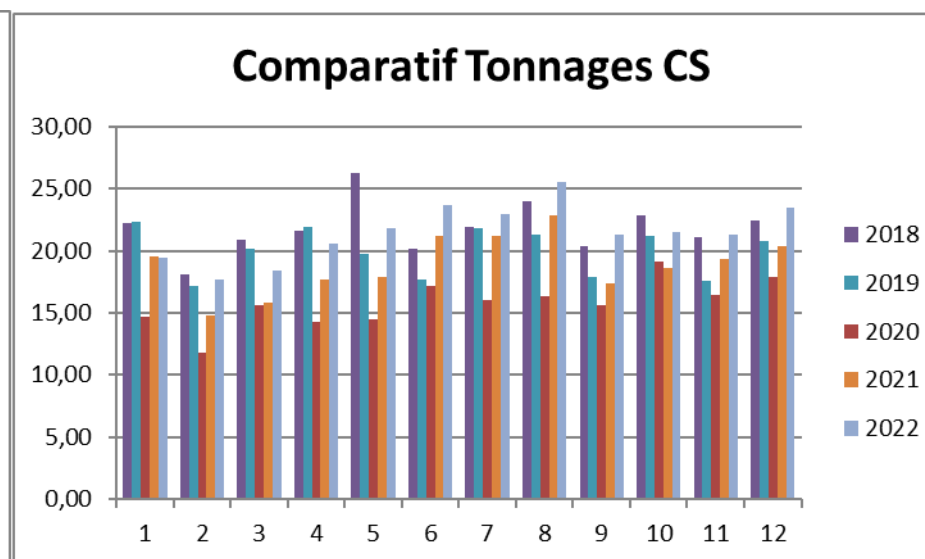
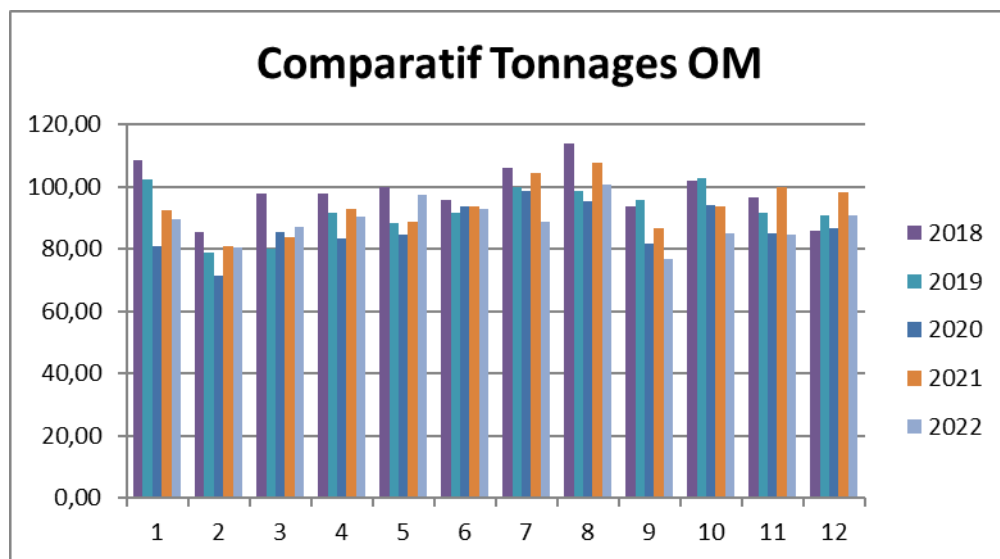
2022													
Tonnages	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
OM	89,52	80,62	87,06	90,42	97,48	92,92	88,60	100,50	76,88	85,02	84,72	90,78	1064,52
Collecte Sélective	19,42	17,72	18,44	20,62	21,86	23,64	23,00	25,58	21,30	21,48	21,34	23,44	257,84
TOTAL	108,94	98,34	105,50	111,04	119,34	116,56	111,60	126,08	98,18	106,50	106,06	114,22	1322,36



CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :

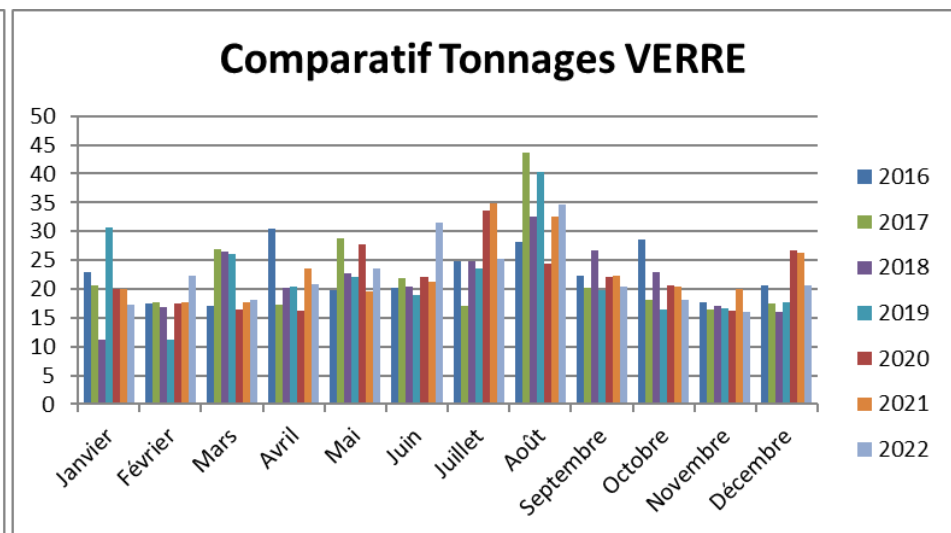
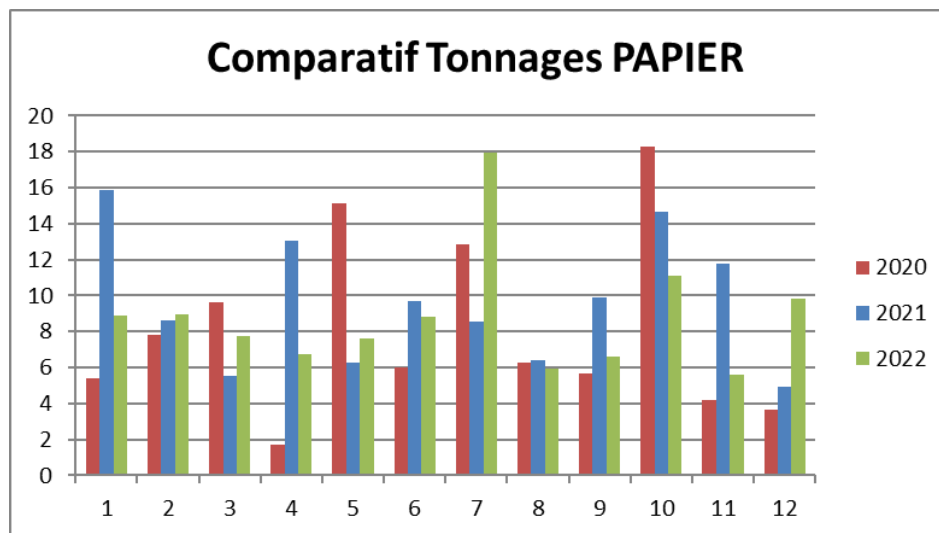


EVOLUTION									
Flux	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
OM	1 299,56	1 221,16	1 207,26	1 182,55	1 110,84	1 040,03	1 121,84	1 064,52	-5,38%
Collecte Sélective	260,65	244,52	239,44	261,84	239,68	189,38	226,74	257,84	12,06%
TOTAL	1560,21	1465,68	1446,7	1444,39	1350,52	1229,41	1348,58	1322,36	-1,98%



2. Collecte en points d'apport volontaire

2022													
2022	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Verre	17,28	22,34	18,02	20,8	23,6	31,5	25,24	34,58	20,32	18,18	15,94	20,62	268,42
JRM	8,88	8,92	7,74	6,74	7,64	8,82	17,94	5,9	6,62	11,12	5,58	9,8	105,7
TOTAL	26,16	31,26	25,76	27,54	31,24	40,32	43,18	40,48	26,94	29,3	21,52	30,42	374,12

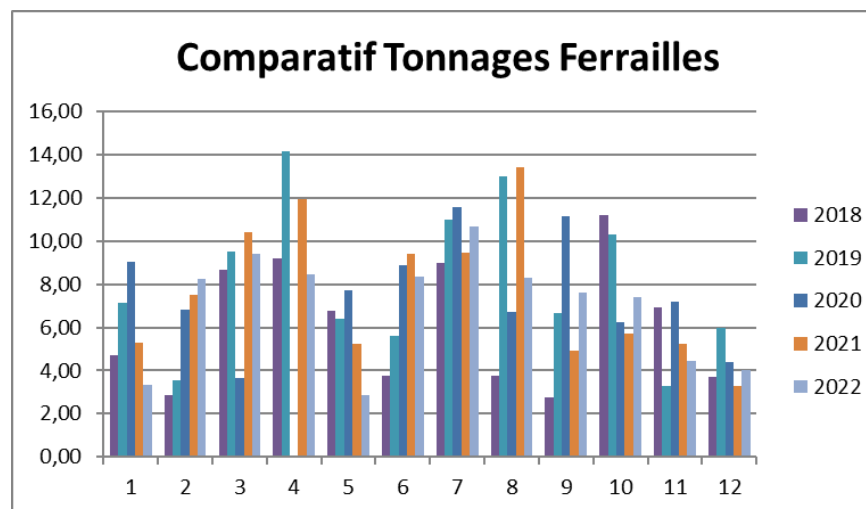
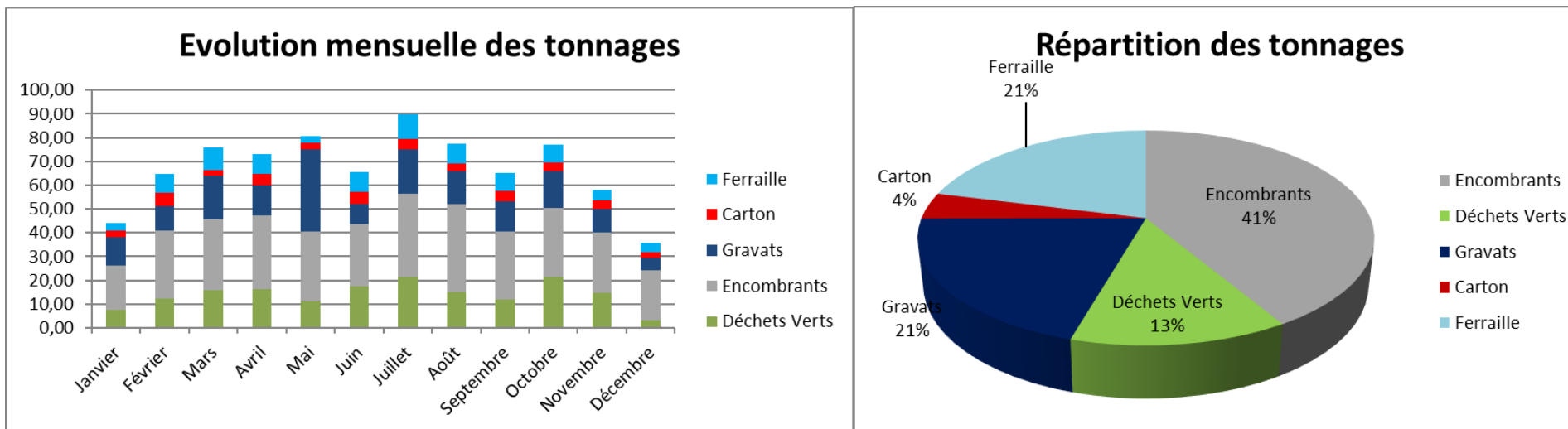


EVOLUTION									
Flux	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
VERRE	261,90	270,18	266,49	257,98	263,88	263,76	276,16	268,42	-2,80%
JRM						96,50	115,22	105,70	-8,26%
TOTAL	261,9	270,18	266,49	257,98	263,88	360,26	391,38	36,52%	8,64%

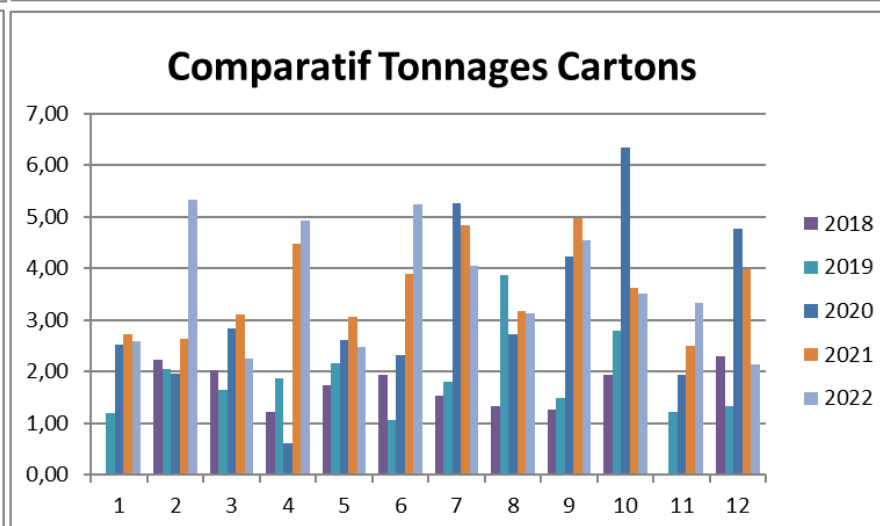
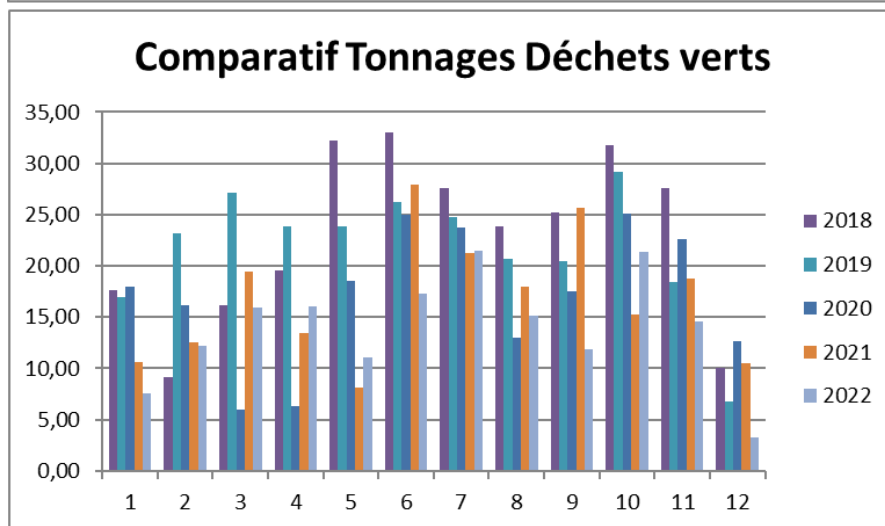
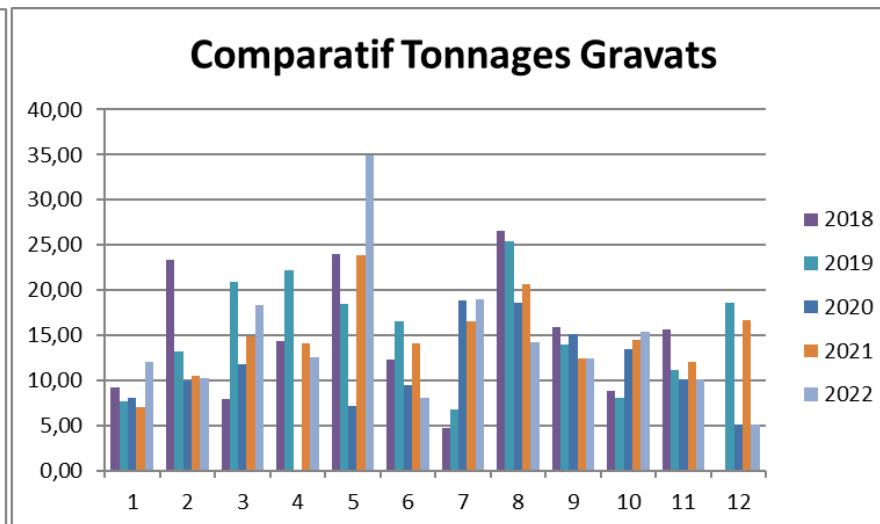
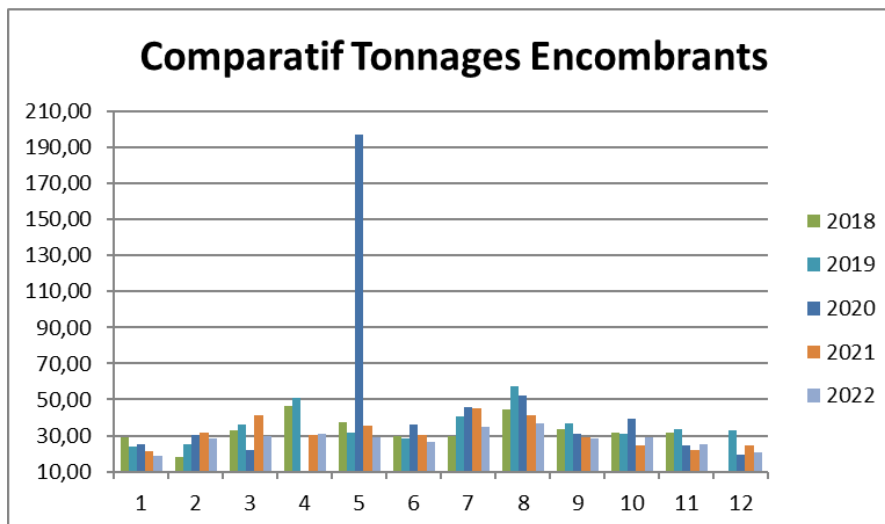
3. Tonnages collectés en Déchèterie :

EVOLUTION										
Chatillon	Données	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution
Encombrants	Tonnage	377,72	424,36	400,32	369,73	428,56	524,29	377,67	339,84	-10,0%
	Rotation	104	110	102	98	119	154	119	107	-10,1%
Déchets Verts	Tonnage	247,42	285,72	282,52	273,76	261,60	204,56	201,54	167,92	-16,7%
	Rotation	46	60	51	47	45	37	39	33	-15,4%
Gravats	Tonnage	108,50	161,02	182,33	162,66	183,06	128,02	177,38	172,60	-2,7%
	Rotation	17	27	26	21	21	17	26	26	0,0%
Carton	Tonnage	15,84	21,04	19,88	17,52	22,46	38,12	43,00	43,48	1,1%
	Rotation	18	20	17	14	17	34	40	37	-7,5%
Ferraille	Tonnage	68,30	78,70	94,62	73,30	96,60	83,40	91,66	83,12	-9,3%
	Rotation	20	20	22	20	27	20	23	21	-8,7%
TOTAL	Tonnage	817,78	970,84	979,67	896,97	992,28	978,39	891,25	806,96	-9,5%
TOTAL	Rotation	205	237	218	200	229	262	247	224	-9,3%

CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :



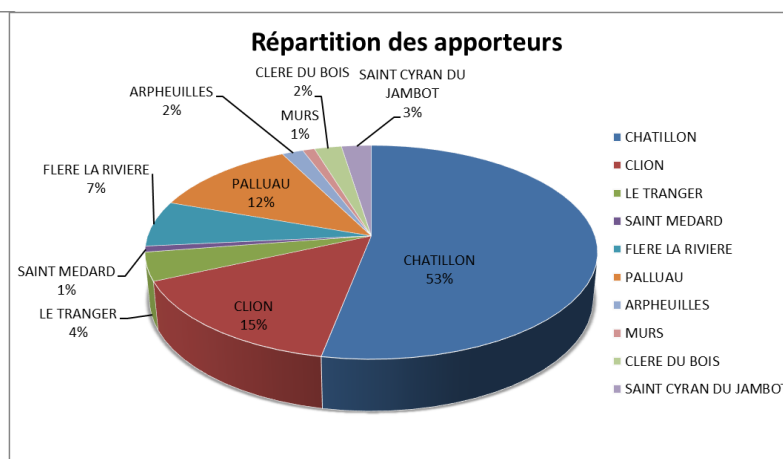
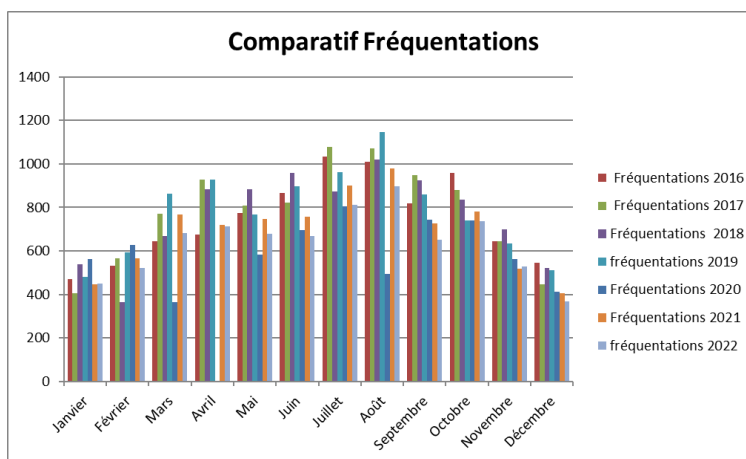
CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :



4. Fréquentations de la déchèterie :

Fréquentations 2022	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL ANNUEL
CHATILLON	260	279	341	387	362	380	411	467	323	397	282	203	4092
CLION	61	78	99	108	120	89	152	150	89	102	73	55	1176
LE TRANGER	20	32	31	25	24	26	32	45	33	23	23	16	330
SAINT MEDARD	1	5	8	5	0	4	7	6	15	5	5	8	69
FLERE LA RIVIERE	34	27	62	51	51	35	61	55	47	51	41	20	535
PALLUAU	46	63	81	102	75	91	99	98	93	93	58	37	936
ARPHEUILLES	10	12	17	9	18	8	19	22	12	2	4	3	136
MURS	1	6	8	5	7	8	5	12	4	6	10	5	77
CLERE DU BOIS	7	12	20	14	9	15	13	28	19	21	13	2	173
SAINT CYRAN DU JAMBOT	10	8	16	8	13	14	13	14	16	38	20	20	190
TOTAL MENSUEL	450	522	683	714	679	670	812	897	651	738	529	369	7714

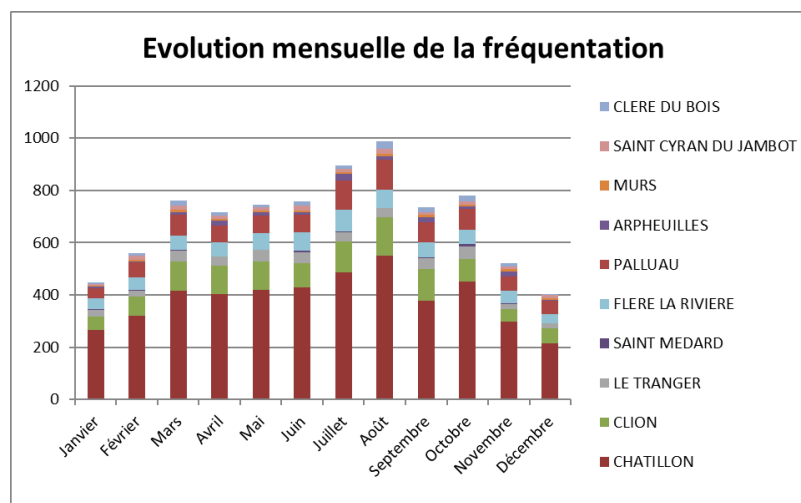
-7,22%



CHAPITRE 3 : TONNAGES ET PERFORMANCES :



Fréquentations	TOTAL ANNUEL 2015	TOTAL ANNUEL 2016	TOTAL ANNUEL 2017	TOTAL ANNUEL 2018	TOTAL ANNUEL 2019	TOTAL ANNUEL 2020	TOTAL ANNUEL 2021	TOTAL ANNUEL 2022	Evolution
CHATILLON	4439	4899	5176	5094	5305	3720	4635	4092	-11,72%
CLION	1448	1496	1570	1407	1280	913	1125	1176	4,53%
LE TRANGER	299	362	413	461	377	236	408	330	-19,12%
SAINT MEDARD	48	77	59	62	126	46	38	69	81,58%
FLERE LA RIVIERE	538	619	540	597	647	444	671	535	-20,27%
PALLUAU	950	928	966	924	999	712	868	936	7,83%
ARPHEUILLES	84	114	137	170	116	121	154	136	-11,69%
MURS	62	87	61	59	53	50	79	77	-2,53%
CLERE DU BOIS	177	206	177	166	236	176	173	173	0,00%
SAINT CYRAN DU JAMBOT	224	180	267	228	243	170	163	190	16,56%
TOTAL MENSUEL	8269	8968	9366	9168	9382	6588	8314	7714,00	-7,22%





CHAPITRE 4 : VIE DU CONTRAT

En 2020, la Communauté de Communes du Chatillonnais en Berry s'est rapprochée du syndicat de traitement le SYTOM de la Région de Chateauroux pour le tri de ses emballages.

Le flux JRM, collecté en Points d'apports volontaires rejoint également le centre de tri de Chateauroux pour y être conditionné et expédié vers les filières de recyclage depuis le 1^{er} janvier 2022.